

La réforme du collège : une synthèse et des aides

Gilbert Faury

La réforme du collège entre en application à la rentrée 2016. En fait, deux réformes sont engagées simultanément : celle de l'architecture du collège et celle des programmes. Pour permettre aux enseignants de s'y retrouver dans un dédale de textes qui nous inondent depuis 2 ans, l'APBG propose une synthèse pour y voir un peu plus clair et quelques recommandations pour sa mise en œuvre, une très lourde tâche pour les enseignants.

Dans cette réforme, apparaît l'accompagnement personnalisé (AP), à mettre en place aux 4 niveaux du collège. Les SVT y ont leurs places. Quelques aides méthodologiques sont proposées dans cet article.

Cette synthèse et ces aides ont été présentés par Gilbert Faury lors de la commission pédagogique collège qui a réuni 19 correspondants «collège» de 15 Régionales APBG sur le thème « Travaux à propos des nouveaux programmes de collège aux cycles 3 et 4 », le 30 janvier 2016.

Les travaux de cette commission seront présentés dans le prochain bulletin avec notamment les TP possibles sur les 4 niveaux du collège. Vous pouvez également consulter l'article du bulletin APBG n° 4-2015 : répartition des différentes parties des programmes des cycles 3 et 4 - Une aide de l'APBG qui se trouve également sur le site national de l'APBG.

Une synthèse de la réforme

Deux réformes sont engagées simultanément : celle de l'architecture du collège et celle des programmes.

L'organisation de l'école et du collège

Une nouvelle organisation de l'enseignement en cycles

4 cycles pédagogiques successifs de 3 ans sont mis place :

- cycle 1 : apprentissages premiers (école maternelle) ;
- cycle 2 : apprentissages fondamentaux (CP / CE1 / CE2) ;

► **Mots clés** : accompagnement personnalisé, méthodologie, verbes de consignes, démarche scientifique, réforme du collège, cycle, socle commun, domaine de formation, nouveau DNB, évaluation

■ **Gilbert Faury** : professeur, de SVT, secrétaire général de l'APBG

- cycle 3 : consolidation (CM1 / CM2 / 6^e) ;
- cycle 4 : approfondissements (5^e / 4^e / 3^e).

Les horaires obligatoires par division

Une nouvelle organisation horaire

- en 6^e (cycle 3) : 23 h d'enseignements communs + 3 h d'AP = 26 h ;
- au cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e) : 22 h d'enseignements communs + 4 h enseignements complémentaires (AP : 1 ou 2 h / EPI : 2 ou 3 h) = 26 h.

AP : accompagnement personnalisé

EPI : enseignement pratique interdisciplinaire

Les programmes (BO HS n°11 du 26 novembre 2015)

Des programmes soclés : on part du socle commun pour aller vers chaque programme disciplinaire.

Trois temps pédagogiques : programme disciplinaire / EPI / AP

Cycle 3 (CM1, CM2, 6^e)

Le programme est structuré autour de 4 principales thématiques :

- matière, mouvement, **énergie**, information ;
 - **le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent ;**
 - **la planète Terre. Les êtres vivants dans leur environnement ;**
 - matériaux et objet techniques.
- 2 thématiques sont majoritairement SVT (en rouge)

Cycle 4

Le programme est structuré autour de 3 principales thématiques :

- la planète Terre, l'environnement et l'action humaine ;
- le vivant et son évolution ;
- le corps humain et la santé.

Il faudra intégrer aussi, les dispositifs suivants :

Parcours Avenir / Parcours citoyen / Parcours santé / PEAC (les arts et la culture scientifique)

Parcours santé (circulaire n° 2016-008 du 28/01/2016)

Le calendrier de mise en place des nouveaux programmes

Le calendrier de la mise en place des nouveaux programmes du collège est le suivant :

- rentrée 2015 : application du nouveau programme de l'école maternelle ;
- rentrée 2015 : entrée en vigueur des programmes d'enseignement moral et

civique ;

- rentrée 2016 : application du nouveau socle commun ;
- rentrée 2016 : application des nouveaux programmes de l'école élémentaire et du collège.

Un nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de culture (Décret n°2015-372 du 31 mars 2015)

5 domaines de formations sont définis. Chacun d'eux comporte des objectifs d'apprentissages (ou items). Le domaine 1 a une grande importance pour l'évaluation du socle et du DNB. Huit items au total dont 4 du domaine 1.

1. Les langages pour penser et communiquer avec 4 objectifs :
 - comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ;
 - comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant une langue régionale ;
 - comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
 - comprendre, s'exprimer en utilisant le langage des arts et du corps.
2. Les méthodes et outils pour apprendre
3. La formation de la personne et du citoyen
4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques
5. Les représentations du monde et l'activité humaine

Les SVT participent aux 5 domaines du socle.

- Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques - Domaine du socle : 4
- Concevoir, créer, réaliser - Domaines du socle : 4, 5
- S'approprier des outils et des méthodes - Domaine du socle : 2
- Pratiquer des langages - Domaine du socle : 1
- Mobiliser des outils numériques - Domaine du socle : 5
- Adopter un comportement éthique et responsable - Domaines du socle : 3, 5
- Se situer dans l'espace et dans le temps – Domaine du socle : 5

Une nouvelle évaluation (BO n°3 du 21 janvier 2016)

Évaluation du socle commun

Il faut suivre les progrès de l'élève tout au long du collège.

Évaluation de fin de cycle (fin de 6^e et de 3^e) : l'expression d'un niveau de maîtrise des compétences attendues.

Evaluations en cours de cycle : évaluation des apprentissages des élèves au regard des objectifs définis par les enseignants.

Le nouveau DNB

Les modalités d'attribution du nouveau DNB 2017 sont explicitées dans l'arrêté du 31-12-2015 - J.O. Du 3-1-2016. Il n'y a plus que 2 séries (générale et professionnelle). La série technologique a disparu.

Le contrôle continu portera sur la validation du socle commun et sera sur 400 points.

On évalue l'élève en fonction des objectifs d'apprentissages (huit items). Il y a 4 degrés de maîtrise :

- insuffisant : 10 points ;
- fragile : 25 points ;
- satisfaisant : 40 points ;
- très bonne maîtrise : 50 points.

Les épreuves terminales (deux épreuves écrites et une épreuve orale) seront sur 300 points :

- une épreuve « littéraire » : français/ HG-éducation civique : 100 points ;
- une épreuve « scientifique » : maths/ SVT/ physique/ techno : 100 points ;
- une épreuve orale (présentation d'un EPI ou Parcours avenir/citoyen/PEAC) : 100 points.

Le DNB est décerné aux candidats ayant obtenu un nombre total de points au moins égal à 350 sur 700. Des points supplémentaires (10 ou 20 points) sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement de complément. Des mentions sont attribuées aux candidats les plus méritants.

Le nouveau livret scolaire

Numérisé, il intégrera les bulletins et les appréciations sur les EPI, l'AP et les différents parcours (métiers, citoyen, santé, PEAC).

Les liens vers les principaux textes

Les nouveaux programmes : http://cache.media.education.gouv.fr/file/48/62/7/collegeprogramme-24-12-2015_517627.pdf

Le nouveau socle commun : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834

La présentation de la réforme du collège : <http://www.education.gouv.fr/pid32484/college-2016.html>

L'évaluation des acquis scolaires des élèves : <http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>

Quelques recommandations de l'APBG

En classe de sixième (cycle 3)

Un horaire de 2h hebdomadaire est une position à défendre compte tenu que 2 thématiques sont majoritairement SVT sur les 4 proposées.

La constitution de groupes restreints est à demander : 3 groupes sur 2 classes avec 2 h de SVT par groupe restreint ou une heure en classe entière et une heure en demi-classe par semaine. Les heures nécessaires sont à prélever sur la marge d'heures-professeurs (2,75 h en 2016 et 3 h en 2017 pour chaque division).

De plus, la circulaire d'application de la réforme (n° 2015-106 du 30-6-2015) précise qu'une attention prioritaire doit être accordée aux disciplines expérimentales « ... une dotation horaire supplémentaire pour l'établissement, afin de favoriser, en fonction des besoins, le travail en groupes à effectifs réduits... » - « Les groupes à effectifs réduits ont vocation à être constitués en priorité pour les sciences expérimentales... ». Il faut donc utiliser cette circulaire dans la demande de groupes en 6^e. Il faut aussi faire savoir que vous avez à évaluer des compétences expérimentales dans les attendus de fin du cycle 3 (6^e).

Il faut absolument assurer au moins un horaire d'1,5 h de SVT en 6^e (c'est-à-dire 1 + (0,5), comme dans les anciens programmes).

Remarque

L'APBG rappelle que l'EIST n'apparaît nulle part dans le préambule des programmes de sciences et technologie. Elle n'est explicitement citée que dans la circulaire d'application de la réforme (n° 2015-106 du 30-6-2015) et en termes de continuité de dispositif expérimental des équipes déjà engagées, « aux choix des équipes ». Le caractère disciplinaire de l'enseignement en collège doit se faire dans le respect du décret 2014-940 sur la réforme du collège.

Nous signalons que de nombreux chefs d'établissement, profitant du bloc indifférencié de 4 h et tenant compte de circulaires, signées soit des recteurs, soit des IPR, tentent d'imposer à tout prix la mise en place d'un enseignement de type EIST avec un seul enseignant effectuant le programme de SVT, SPC et technologie, en sixième. L'APBG rappelle son opposition à l'EIST et son rejet très majoritaire par les enseignants.

De plus, le ministère (audience du 16 mars) et les inspections générales de SVT et de SPC ont réaffirmé à de multiples reprises que l'EIST devait respecter le volontariat des équipes. Il ne faut rien se laisser imposer !

Au cycle 4

La constitution de groupes restreints est à demander : 3 groupes sur 2 classes avec 2 h de SVT par groupe restreint ou une heure en classe entière et une heure en demi-classe par semaine.

1,5 h à prélever sur la marge d'heures-professeurs (5 h 30 en 2016 pour 2 classes, 6 h en 2017).

Et éventuellement : AP (1/2 h de méthodologie SVT de la 6^e à la 3^e), EPI (en obtenant des groupes à effectifs réduits, pris sur la marge d'heures-professeurs). Il faut aussi utiliser la circulaire d'application de la réforme dans la demande de groupes au cycle 4. Il faut aussi faire savoir que vous avez à évaluer des compétences expérimentales (socle et DNB) et qu'il faut donc préparer les élèves en amont, en groupes à effectifs réduits pour les travaux pratiques.

À demander

Obtention de l'heure de préparation en l'absence d'ITRF dite « heure de vaisselle » (article 9 du Décret n°2014-940 du 20 août 2014) : tout professeur enseignant au moins 8 h dans sa discipline, en l'absence de personnel de laboratoire, bénéficie d'une heure de décharge.

Obtention d'une IMP : coordonnateur de cycle d'enseignement Décret n° 2015 - 475 du 27 avril 2015

Des aides méthodologiques

Les verbes de consignes

Suite à un bilan « élèves en difficulté » réalisé dans mon établissement dans différentes classes et à différents niveaux, j'ai pensé, avec d'autres collègues des différentes disciplines de travailler particulièrement la méthodologie, des consignes notamment. Cela pouvait être judicieux d'y travailler tous ensemble sur les 4 niveaux de classe et de parler un même langage. J'ai donc coordonné ce travail et nous avons produit une liste de verbes fréquemment utilisés dans les consignes et les avons définis, le plus simplement possible. Cette liste qui pourra être disponible à la rentrée 2016 dans nos salles comme « boîte à outils » pour les élèves en difficulté méthodologique et pourra nous servir dans la mise en place de l'AP dans nos disciplines respectives et en SVT en particulier. Toutes les disciplines de mon établissement auront 6 h d'AP.

MÉTHODOLOGIE - VERBES DE CONSIGNES**Dans toutes les disciplines au cycle 4**

| VERBE | DÉFINITION |
|----------------------|--|
| Analyser | Utiliser les repérages pour trouver le sens. |
| Annoter | Mettre une remarque, un commentaire sur un dessin, un schéma, une photo. |
| Assembler | Réunir les diverses parties d'un tout. |
| Caractériser | Donner des éléments qui permettent de reconnaître. |
| Citer | Donner un exemple. |
| Classer | Distinguer dans un ensemble des groupes d'éléments ayant des caractéristiques communes et qui forment des classes, des catégories. |
| Comparer | Mettre en parallèle des choses, des personnes pour faire apparaître les similitudes ou les différences. |
| Compléter | Ajouter les éléments manquants. |
| Conclure | Donner une conclusion en déduction d'un résultat, d'un raisonnement ou d'une analyse. |
| Conjecturer | Faire une hypothèse à partir d'un exemple. |
| Constater | Remarquer quelque chose. |
| Contrôler | Examiner quelque chose pour en vérifier la régularité, l'exactitude, la validité, la qualité, le bon fonctionnement. |
| Décrire | Donner des détails. |
| Déduire | Trouver une idée à partir d'une autre idée ou des questions précédentes. |
| Définir | Donner la signification. |
| Démontrer que | Justifier un résultat avec l'aide d'une démonstration. |
| Dessiner | Reproduire fidèlement une observation par un dessin (différent d'un schéma). |
| Déterminer | « Définir avec précision avec l'aide d'une analyse, d'une réflexion ; trouver en justifiant. » |
| Développer | « Transformer en somme ; détailler un argument. » |
| Discuter | Débattre, faire apparaître les différences. |
| Distinguer | Faire la différence. |
| Distribuer | Utiliser la propriété $k(a+b) = ka + kb$ ou $(a+b)(c+d) = ac + ad + bc + bd$. |
| Donner | Dire. |
| Effectuer | Accomplir, faire une tâche, un calcul. |
| Elaborer | Construire un système comme un diagramme. |
| Expliquer | Donner le sens. |
| Exprimer | Dire. |
| Factoriser | Transformer en produit. |
| Formuler | Exprimer une hypothèse, une réponse, une opinion avec l'aide d'une phrase ou d'un texte. |
| Identifier | Découvrir l'origine d'un objet, nommer. |
| Illustrer | Utiliser un exemple pour rendre plus clair. |
| Indiquer | Dire. |
| Interpréter | Expliquer les résultats obtenus (d'une expérience par exemple). |
| Justifier | Expliquer la réponse donnée. |
| Légender | Expliquer un dessin, une photo, un plan, une carte (différent d'annoter). |
| Lister | Ecrire une liste de tâches, de noms... |
| Modéliser | Représenter par un modèle (un schéma explicatif par exemple) un phénomène. |

| | |
|----------------------------|---|
| Montrer que | Prouver, argumenter. |
| Nommer | Donner le nom. |
| Observer | Regarder et remarquer. |
| Présenter | Donner la nature. |
| Proposer | Faire une proposition, donner, suggérer une solution. |
| Prouver | Montrer, avec un raisonnement, la vérité d'une réponse. |
| Raisonner | Argumenter, se servir d'un raisonnement c'est-à-dire de propositions déduites les unes des autres pour expliquer quelque chose. |
| Réaliser | Mettre en pratique des consignes (une expérience par exemple), exécuter une ou plusieurs tâches données. |
| Récapituler | Rassembler, faire la synthèse. |
| Rédiger | Ecrire un texte. |
| Reformuler | Exprimer différemment. |
| Regrouper | Rassembler. |
| Relever - Retrouver | Repérer et extraire un élément. |
| Repérer | Trouver une information. |
| Représenter | Rendre quelque chose perceptible, sensible par une figure, un symbole, un signe. |
| Reproduire | Refaire. |
| Schématiser | Représenter quelque chose par un schéma (différent d'un dessin). |
| Tester | Soumettre quelque chose à un test. |
| Transposer | Transformer. |
| Usiner | Soumettre une pièce à l'action d'une ou plusieurs machines-outils (enlèvement de matière). |
| Varié | Augmenter, diminuer ou être constant (un résultat lors d'une expérience par exemple). |

Méthodologie SVT

Quelques aides méthodologiques qui peuvent être travaillées en AP avec l'ensemble des élèves d'une classe.

Pratiquer des démarches scientifiques

1 – J'identifie un problème à la suite d'une observation ou d'un constat : « Je cherche à savoir ... »

2 – J'émet une réponse possible au problème posée en formulant une ou plusieurs hypothèses.

Il y a 3 règles :

- je fais la liste des paramètres c'est-à-dire des causes qui interviennent ;
- j'isole les paramètres : une hypothèse ne porte que sur un seul paramètre ;
- je prévois un effet observable ou mesurable du paramètre sur le modèle : « Si cette solution est vraie alors je prévois que... ». Ce sont les CONSÉQUENCES PRÉ-VISIBLES ET VÉRIFIABLES.

3 - Pour chaque hypothèse émise, je conçois un protocole expérimental qui permet de vérifier les conséquences attendues puis je réalise l'expérience : « Je décris ce que je fais... ».

4 - Je réalise l'expérience, je note les observations et j'indique les résultats de l'expérience.

5 - J'interprète les résultats de l'expérience et j'en tire des conclusions en argumentant ma réponse.

6 - Je conclus : mon hypothèse est validée ou non.

7 - Je regarde si c'est la seule hypothèse possible et je réponds au problème posée en effectuant une synthèse.

Remarque : lors d'une tâche complexe, il faut te poser trois questions.

- Qu'est-ce qu'on me demande de faire ?
- De quoi ai-je besoin ?
- À quoi je sais que ce sera réussi ?

Comment rédiger un compte-rendu de TP ?

1 - Présenter comme pour un contrôle, avec le nom, le prénom, le bandeau...

2 - Commencer ensuite à rédiger le compte rendu :

- titre de l'activité ;
- objectif(s) de l'activité : écrire en quelques mots (une ou deux phrases) ce que vous allez chercher dans cette activité.

3 - Bien lire les consignes de manipulation et de sécurité et/ou écouter les consignes données.

4 - Commencer la manipulation quand le professeur en donne l'ordre. Ne pas oublier de noter les résultats, les observations au brouillon ou directement sur le compte rendu pendant la manipulation.

5 - Une fois la manipulation terminée, nettoyer, ranger le matériel et reprendre le compte rendu.

- Présentation de la manipulation : expliquer en quelques lignes la manipulation effectuée.
- Schéma de l'expérience : faire un schéma simplifié de l'expérience au crayon et à la règle et à annoter (ou à légènder).
- Mesures ou observations : si c'est une manipulation, donner les observations, ce qui s'est produit (changement de couleur ? dégagement d'un gaz ? bref tout ce qui a changé par rapport à l'état initial).
- Exploitation des mesures ou interprétation des résultats : si c'est une manipulation, dire ce que cela vous a apporté. Justifier.
- Conclusion : elle représente un résumé de ce que l'on a découvert pendant la manipulation. Elle doit donc être courte et doit répondre aux questions éventuellement posées pour vous aider.

Remarque : s'il y a plusieurs expériences alors refaire pour chacune d'entre elles tout ce qui est écrit ci-dessus.

• Conclusion générale : donner une conclusion. Ce que la manipulation a permis de faire. Avez-vous atteint l'objectif ? Vers quelle autre problématique voulez-vous vous diriger ? Il y a peut-être une application avec la vie de tous les jours à donner ?

Remarque : le protocole est la description par écrit de ce que l'on doit réaliser pendant la manipulation. Il se présente par étapes, chaque étape commençant par un verbe à l'infinitif.

Comment apprendre une leçon ?

• J'écoute en classe.

• J'apprends mes leçons régulièrement et je n'attends pas le devoir.

• Je me repère dans mon cahier et dans mon livre. Je parcours l'ensemble de la leçon du début à la fin.

Attention... À ce stade la leçon n'est pas apprise. Lire n'est pas apprendre.

• Je procède à l'étape de mémorisation. Chacun doit trouver sa méthode de mémorisation personnelle. Ne pas oublier les activités.

• Je me récite la leçon (à voix haute, par écrit) ou je demande à quelqu'un de me poser des questions. Cela me permet de me rendre compte si je sais.

• Je refais les exercices pour vérifier si je comprends.

